



L'offre « Ma Protection pour votre Commune » : MAGNONCOURT

Jusqu'à - 20 % sur votre contrat santé⁽¹⁾ avec votre commune

Les + de l'offre

1. Des garanties adaptées⁽¹⁾ à votre budget et à vos besoins.
2. Des économies qui préservent le pouvoir d'achat :
des tarifs négociés avec 13000 partenaires et des réductions sur vos cotisations
(-20% pour les plus de 60 ans et les Travailleurs Non Salariés).
3. Des services vraiment utiles : téléconsultation médicale 7j/7, aide ménagère après une hospitalisation, opticien à domicile...
4. Une couverture face aux risques de perte d'autonomie et au financement des obsèques.
5. Un accompagnement de proximité au cœur de votre commune.



Pour toute demande d'information
ou de devis, contactez votre conseiller :

ADRIEN DEMOUGIN

06 73 07 43 47

adrien.demougin@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances Vie Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • **AXA France IARD**, S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances IARD Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **AXA Assistance France**, S.A. au capital de 43 723 694 € - RCS Nanterre 311 338 339 - TVA intracommunautaire n° FR 89 311 338 339 - Siège social : 8-10 rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff.
Entreprises régies par le Code des assurances.



Ref. 2002011 02 2026 - Crédit Photo : Adobe Stock - COMEBACK